

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Communication

Le 23 avril 2013 à 19h30

(Commune – place de Chablis 21 à 4190 Ferrières)

Présents : S. Boland, F. Léonard (Bourgmestre, Président de la CLDR), S. Maquinay , C. Lizen , S. BREVERS, J. Matthys (à 21h00), M. Rahier (Secrétaire de la CLDR)

Excusés : X. Giblet, agents de développement (GREOA)

La réunion débute par un accueil du Bourgmestre. Il excuse les agents de développement qui ne peuvent être présents ce jour.

La première partie de la réunion est consacrée au bulletin communal.

Les agents de développement avaient remis, aux membres de ce GT, différents bulletins communaux, ce qui a permis de donner une base de travail.

Le premier « Ferrières-Infos » est arrivé dans les boîtes aux lettres vers le 18 mars 2013.

Il a été réalisé par l'Office du Tourisme en collaboration avec une graphiste extérieure à la Commune.

Le Bourgmestre explique l'origine de la réflexion sur le bulletin communal : diverses publications communales étaient déjà existantes (l'agenda des activités de l'Office du Tourisme, les toutes-boîtes ponctuels de l'Administration communale, les infos du CPAS...) et, donc, le bulletin communal permet de centraliser toutes ces informations au sein d'un seul et même cahier que les personnes pourront consulter facilement.

La question du budget est posée par un membre. Le Bourgmestre explique qu'un calcul a été fait et, compte tenu des différentes publications faites sur l'année ainsi que des frais d'envoi postaux pour chaque publication, le bulletin communal n'est pas plus coûteux.

Plusieurs remarques ont été émises quant à la publication du premier « Ferrières-Infos » :

- une participante pense qu'il manque un « titre » ;
- d'avis général, le bulletin est trop rectiligne, il manque de couleur, il faudrait faire des colonnes, des trames de couleur... ;

- certains participants émettent le souhait que l'on parle des Conseils communaux. Le Bourgmestre explique que c'est déjà le cas dans le n°2 et que ce sera d'actualité pour les suivants ;
- quid de la publicité ? cela permettrait de réduire les coûts, mais il ne faut pas que ce soit excessif comme dans certains bulletins. Le sujet est délicat :
 - o quelle serait la taille des encarts ? ;
 - o si on y consacre une seule page, qui choisir ? ; uniquement les acteurs de la commune ? faire un roulement à chaque publication ? voir le fonctionnement dans les autres communes.
- qui peut insérer un article dans le « Ferrières-Infos » : toutes les structures communales ;
- S. Boland émet plusieurs remarques :
 D'une part, il souhaiterait une publication plus rapprochée (toutes les deux semaines) ; d'un point de vue logistique, ce n'est pas réalisable.
 D'autre part, il souhaite que la parole soit ouverte à l'opposition aussi. Le Bourgmestre explique le souhait d'un bulletin d'informations et non politique.
 Enfin, en complément aux résumés des Conseils communaux, il souhaiterait aussi qu'on insère les infos du Collège. Le Bourgmestre précise que les décisions du Collège ne doivent pas être publiques
 Monsieur Boland suggère également de proposer à un stagiaire en communication de travailler sur la maquette du bulletin communal.

Le Bourgmestre explique que, par exemple, dans la commune de Hamoir, chaque échevin rédige un article notamment sur une association ou autre...

Les participants se posent aussi des questions concernant le papier, l'encre et l'impression. Est-il possible d'utiliser un papier recyclable ainsi que de l'encre biodégradable ? Quant à l'imprimeur, ne peut-on pas privilégier une société locale plutôt que de passer par internet ?

Le Bourgmestre explique que jusqu'à présent, l'impression a été effectuée via un site internet car c'est relativement moins cher et que pour le n°2, il est prévu d'utiliser du papier recyclé.

De plus, un dossier va être réalisé par l'Office du Tourisme pour faire un marché pour l'édition du bulletin communal.

La seconde partie de la réunion est consacrée au site Internet.

Une connexion Internet a été mise en place afin de pouvoir consulter différents sites Internet afin d'émettre des remarques.

S. Brevers fait un historique du site Internet actuel qui avait déjà été commandé à une société avant son arrivée à la Commune de Ferrières, en 2001.

Selon lui, le site actuel est graphiquement correct et les informations de base se retrouvent aisément (ce qui n'est pas toujours le cas sur d'autres sites communaux) mais le site manque de souplesse et aurait besoin d'avoir une série de fonctionnalités et de rubriques supplémentaires.

Tel qu'il est conçu, le site Internet ne permet pas d'ajouter des rubriques et vu son ancienneté, toutes les interventions techniques sont payantes (exemple de l'agenda qui est toujours bloqué sur l'année 2012).

N'ayant pas de marge de manœuvre pour modifier le site Internet et vu le nombre de rubriques à modifier, il est préférable de repartir à zéro en créant un nouveau site.

Pour élaborer un nouveau site Internet, il faut savoir ce qu'on souhaite voir apparaître et avec quel ordre de priorité (coordonnées services communaux, commande de documents en ligne, ...)

S. Brevers évoque l'intercommunale « Imio (plone) » qui offre un service simple d'utilisation où chacun gère et ajoute facilement des informations dans sa rubrique, via le système Plone. Le coût était de +/- 1200 € par an à la création mais comprenait d'autres services très intéressants pour les communes. Vu l'évolution de cette jeune intercommunale, ces données sont à vérifier.

Les participants souhaitent un site Internet coloré et dynamique (dans le même genre que celui de Hamoir), avec des titres au dessus qui permettent de ne pas retourner à chaque fois sur la page d'accueil.

Ils sont d'accord pour partir sur le même genre de site Internet que Hamoir.

M. Rahier évoque la fiche-projet que les participants ont reçu via les agents de développement. Les participants aimeraient plus d'éclaircissement concernant cette fiche et ne souhaitent pas donner d'avis.